

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	90 (1982)
Artikel:	Un missel copié vers 1240 pour le couvent dominicain de la Madeleine à Lausanne
Autor:	Amiet, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-67208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un missel copié vers 1240 pour le couvent dominicain de la Madeleine à Lausanne

ROBERT AMIET

On sait le succès véritablement foudroyant remporté au début du XIII^e siècle — le malheur des temps aidant — par la fondation presque simultanée de deux ordres nouveaux dans l'Eglise, à savoir celui des Frères Mineurs, les franciscains, et celui des Frères Prêcheurs, les dominicains. Dès 1224, moins de neuf ans après leur approbation officielle, ces derniers étaient déjà établis à Besançon et rayonnaient dans les régions circonvoisines, tandis que saint Albert le Grand, une des plus pures gloires de l'Ordre, commençait à illustrer la chaire de théologie de Paris, où il allait bientôt avoir comme élève le *doctor angelicus* saint Thomas d'Aquin. On pouvait déjà appliquer à ces maîtres la parole du psaume: *In omnem terram exivit sonus eorum*, et ce «son» était si puissant qu'il parvint jusqu'aux oreilles de Boniface de Bruxelles, évêque de Lausanne (1231-1239), qui se désespérait de l'état spirituel calamiteux dans lequel était plongé son diocèse. Pour créer un choc, et donc une situation nouvelle, il eut l'idée de demander à ces prêcheurs si remarquables de venir s'établir dans sa ville épiscopale, et c'est ainsi que, à son instigation, un essaim de dominicains, envoyé par le

N. B. — Je voudrais m'acquitter d'un très agréable devoir de gratitude envers les personnes qui m'ont permis d'avoir connaissance de ce précieux monument du passé lausannois, qui l'ont mis à ma disposition avec la plus parfaite et la plus aimable des obligeances ou qui ont bien voulu l'examiner pour moi à plusieurs reprises. J'ai nommé M. Jean-Pierre Clavel, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, et, très spécialement, M^{le} Françoise Kaeser, du département des Manuscrits de ladite bibliothèque. Qu'ils veuillent bien partager avec M. Sylvestre Vautier, président de l'Association du Vieux-Lausanne, l'hommage de mes sentiments profondément reconnaissants.

couvent de Besançon sous la conduite du Frère Guillaume, arriva à Lausanne en 1234. Ils s'établirent dans la région dite alors *En Laya*, hors des murs de la Palud, sous la partie occidentale de la cité, à l'emplacement occupé aujourd'hui par la place de la Riponne et le Palais de Rumine. A peine arrivés, les frères s'empressèrent de s'installer et d'édifier, pour les besoins de la communauté, une modeste chapelle de bois, qui ne résista pas au terrible incendie qui dévasta Lausanne en 1235. Immédiatement, les dominicains se mirent en devoir de la reconstruire, mais en l'agrandissant et en utilisant la pierre comme matériau. Un acte du 18 février 1243 montre qu'à cette date elle était déjà en service, et qu'elle était dédiée à sainte Marie-Madeleine. Rapidement, elle fut nantie de plusieurs autels et chapelles latérales, dont les documents subséquents mentionnent, au fil des années, les titulaires: Notre-Dame, saint Vincent le Confesseur, saint Pierre Martyr, saint Nicolas, saint Claude, saint Loup, et d'autres encore, dont les noms ne nous sont pas parvenus. Rien ne subsiste aujourd'hui de tout l'ensemble des bâtiments de la Madeleine de Lausanne, qui disparurent dans la seconde moitié du XVI^e siècle¹.

Apparemment enchanté de l'activité des Frères Prêcheurs, et bien entendu sur leur suggestion, l'évêque Guillaume de Champvent (1273-1301) autorise l'établissement à Lausanne, en 1280, d'un couvent de religieuses dominicaines. Un chanoine de la cathédrale établit le nouveau monastère dans son domaine d'*En Chissiez*, nettement en dehors des murs de la ville, et les moniales le placèrent sous le patronage de sainte Marguerite, martyre. Les troubles politiques du début du XIV^e siècle plaçant le couvent et ses religieuses dans une situation particulièrement inconfortable, sinon dangereuse, Guillaume d'Estavayer, chanoine de Lausanne et archidiacre de Lincoln, décida en 1316 leur transfert dans une terre qui lui appartenait à Estavayer, au bord du lac de Neuchâtel, dans le diocèse de Lausanne, en un lieu très certainement plus calme et plus propice. La chapelle de la communauté, construite en 1319,

¹ Sur toute cette question des dominicains de Lausanne, on consultera avec fruit les travaux suivants: MAXIME REYMOND, *Le couvent des dominicains de Lausanne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 11 (1917), p. 180-187. MARCEL GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t. I., *La Ville de Lausanne*, Bâle 1965, p. 171-174.

fut placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption². On sait, par les documents de l'époque, que, en quittant Lausanne pour Estavayer, les moniales prirent soin d'emporter avec elles deux livres de chœur qui leur permettaient de chanter l'office, à savoir deux antiphonaires datant des années 1260. Ce qu'on ne savait pas, car les documents n'en parlent point, c'est qu'elles emportèrent également le missel qui servait à leur aumônier pour la célébration quotidienne de la messe, et qu'elles tenaient du couvent de la Madeleine. Ce missel, demeuré très longtemps propriété privée, ce qui l'a sauvé de la destruction, vient d'être acquis par l'Association du Vieux-Lausanne, grâce à la munificence du Crédit Suisse, et il constitue, depuis le 2 septembre 1981, l'un des joyaux du Musée historique de l'Ancien Evêché. C'est lui que j'ai le très grand plaisir de présenter au public ainsi qu'aux érudits et aux liturgistes qui ne manqueront pas d'apprécier ce très intéressant témoin de la liturgie dominicaine primitive.

Le manuscrit se présente sous la forme d'un important volume, habillé d'une reliure du XVI^e siècle, possédant 213 feuillets de parchemin de dimensions 34 × 22 centimètres, copié à raison de deux colonnes et de trente et une lignes à la page. Il n'y a aucune décoration³. Au point de vue codicologique, il se compose de vingt-trois cahiers numérotés d'origine, dont les signatures se trouvent au milieu de la marge du bas du recto de chaque premier feuillet⁴, et ils sont précédés de cinq folios additionnels au début, et suivis d'un feuillet additionnel à la fin. En voici le décompte exact: (04 + 1 fol.⁵, 1 – 10⁸, 11 12⁶, 12 – 18⁸, 19 – 22 12⁷, 23⁸

² Sur les dominicaines de Lausanne-Estavayer, voir MARCEL GRANDJEAN, *op. cit.*, p. 257.

³ Le folio 97 v° est en blanc. Il avait été laissé tel pour recevoir la traditionnelle peinture de la crucifixion au début du canon, et cette peinture n'a jamais été exécutée. A la fin du XV^e siècle, on a remédié à cet inconvénient en y collant une gravure sur bois, prélevée dans un missel de Lausanne imprimé en 1493, et qui y occupait la même place. Cette gravure est actuellement décollée.

⁴ Le copiste a oublié de numérotter les cahiers XII et XXIII, à moins que ces chiffres aient disparu sous le couteau du relieur.

⁵ Ce feuillet, aujourd'hui isolé, est le reste d'un bifolium dont le premier folio a disparu.

⁶ Il s'agit d'un quaternion normal, dans lequel a été inséré un binion additionnel, formant le folio 90-93.

⁷ Le dernier feuillet de l'avant-dernier cahier (cahier XXII), qui était numéroté CXCVI, est en déficit. C'est la seule lacune du volume originel.

(1 fol.). Le tout est encadré, en guise de feuillets de garde, par deux fragments de chartes sur lesquels je reviendrai tout à l'heure. Les folios du missel ont reçu d'origine une numérotation continue et sans lacune, au minium et en chiffres romains, apposés dans l'angle supérieur gauche du verso de chaque folio, allant de I à CXCV⁸, étant entendu que le copiste a répété deux fois par inadvertance les chiffres CLVIII, CLXXX et CLXXXIII. Je signale par ailleurs que le couteau du relieur a fait disparaître les chiffres LXXVII et LXXVIII. Le bifolium additionnel qui se trouve encarté dans le cahier XI ne porte évidemment aucun numéro. A son entrée au Musée historique de l'Ancien Evêché, le codex a reçu une foliotation continue, en chiffres arabes et à l'encre rouge, dans l'angle supérieur droit du recto de chaque feuillet.

L'analyse sommaire du missel, copié en belle gothique du XIII^e siècle, se présente comme suit.

- I (Additions: XIV^e et XV^e s.). Texte scripturaire (Sap. 7, 7-14), messes des ss. Thomas d'Aquin, Sanche⁹, Onze mille vierges, Dix mille martyrs et Catherine de Sienne, suivies de la messe mutilée de la Fête-Dieu (fol. 1 r^o-5 v^o).
- II Temporal: du 1^{er} dimanche de l'Avent au Samedi Saint (fol. 6 r^o-89 v^o).
- III Préfaces notées et canon de la messe (fol. 90 r^o-99 v^o).
- IV Temporal: du dimanche de Pâques au dernier dimanche après la Pentecôte (fol. 100 r^o-139 v^o).
- V Sanctoral: de s. André (30. XI) aux ss. Vital et Agricol (27. XI) (fol. 140 r^o-176 v^o).
- VI Commun des saints (fol. 177 r^o-193 v^o).
- VII Messes votives (fol. 194 r^o-200 v^o).
- VIII Messes pour les défunt (fol. 201 r^o-204 v^o).
- IX Proses, eau bénite, apologie *Summe sacerdos* (fol. 205 r^o-208 v^o).
- X Calendrier (fol. 209 r^o-211 v^o).

⁸ Voir n. 7 ci-dessus. Les feuillets du cahier XXIII n'ont pas été numérotés d'origine.

⁹ Ce formulaire est intitulé *de sancto Sancio*, sans indication de date. C'est celui d'un confesseur pontife. Je ne puis identifier le personnage dont il s'agit, car le seul saint de ce nom compatible avec la date de ce texte est le martyr de Cordoue, mort en 851, qui, apparemment, est totalement étranger tant aux dominicains qu'au diocèse de Lausanne.

XI (Addition: XIV^e s.) Messe *pro vitanda mortalitate* (fol. 213).

De toute évidence, ce missel est un missel dominicain. Il suffit d'examiner le calendrier, le sanctoral, la liste alléluiaque des dimanches après la Pentecôte et l'ordinaire de la messe pour s'en convaincre de façon apodictique. Mais de quelle liturgie dominicaine s'agit-il? Il faut en effet savoir que, en l'année 1254, le Chapitre général des Prêcheurs décida la stricte unification de tous les missels, bréviaires et autres livres liturgiques de l'Ordre. Ce projet, entériné en 1256, se concrétisa dans la confection d'un volumineux prototype, qui est aujourd'hui conservé à la Curie généralisée de Sainte-Sabine, à Rome¹⁰. Il constitue le texte de base *ne varietur* de la liturgie dominicaine, et, à partir de cette date, tous les livres dominicains sont strictement identiques. Mais, avant cette décision, quelle était la situation liturgique de l'Ordre naissant, qui n'avait pas encore quarante ans d'existence? En ce qui concerne le point précis des missels, il suffit, dira-t-on, d'en interroger les témoins encore subsistants. Bien sûr, mais encore faut-il qu'il en existe! En fait, et jusqu'à maintenant, on n'en connaît, en tout et pour tout, que deux exemplaires seulement, que j'énumère brièvement. Le premier est constitué par le Ms. lat. 8884 de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui semble bien avoir été copié vers 1243 pour le couvent parisien des Frères Prêcheurs¹¹. Le second est un splendide missel noté et magnifiquement enluminé, qui a été copié vers 1254 pour le couvent Notre-Dame de Confort à Lyon, couvent aujourd'hui disparu mais dont le souvenir a subsisté dans le nom d'une place de cette ville, la place des Jacobins, qui en occupe l'emplacement¹². Et voici que sort de l'ombre,

¹⁰ Le premier seulement des quatorze livres du prototype, à savoir l'Ordinaire, a été publié en 1921 sous le titre suivant: *Ordinarium juxta ritum sacri Ordinis Fratrum Praedicatorum jussu Rev. Patris Fr. Ludovic Theissling ejusdem Ordinis magister generalis editum*, Romae, apud Collegium Angelicum, s.d. [1921].

¹¹ Décrit par V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels des bibliothèques publiques de France*, Paris-Mâcon 1924, t. II, p. 104.

¹² Ce manuscrit est actuellement (1981) la propriété privée d'un bibliophile allemand, le professeur Dr. Peter Ludwig, d'Aix-la-Chapelle. Il a été analysé par le P. PHILIPP GLEESON, *Dominican liturgical manuscripts from before 1254* paru dans *Archivum Fratrum Praedicatorum* XLII (1972) p. 111-115. Il figure par ailleurs en bonne place dans le catalogue de l'exposition des manuscrits Ludwig qui a eu lieu au Schnütgen-Museum de Cologne en 1979. Cf. ANTON VON EUW et JOACHIM M. PLOTZEL, *Die Handschriften der Sammlung Ludwig*, t. I, Köln 1979, p. 39-43.

aujourd’hui, un troisième témoin tout à fait inconnu, à savoir notre missel de la Madeleine de Lausanne, au sujet duquel je me dois maintenant de donner quelques explications¹³.

La comparaison du texte du missel avec celui du prototype de 1256 montre avec une évidence sensible que le premier est certainement antérieur au second. Cela ressort clairement d’un certain nombre d’indices, dont chacun est probant par lui-même, et dont la somme entraîne la conviction absolue. Et tout d’abord la question de la hiérarchie des fêtes du sanctoral. L’ordinaire d’Humbert de Romans connaît six degrés dans la solennisation des fêtes des saints, à savoir, en commençant par le degré inférieur: *Memoria, III lectiones, Simplex, Semiduplex, Duplex, Totum duplex.*

Je remarque immédiatement que, si la même hiérarchie se trouve aussi dans le missel, le premier de ses degrés porte un nom plus archaïque, à savoir le mot traditionnel de *commemoratio*, et que le terme de *Simplex* n’y apparaît point. C’est donc l’Ordinaire qui a innové par rapport au missel. Mais, sur ce même chapitre, il y a mieux encore.

Dans le calendrier du prototype de 1256, chaque fête de saint, à de très rares exceptions près, est connotée de son degré hiérarchique, et il en va de même dans le missel. Si l’on s’avise de comparer point par point ces notes, on s’aperçoit immédiatement que pas moins de vingt et une fêtes dans le missel sont d’un rang inférieur à celui qu’indique l’Ordinaire, ce qui montre leur antériorité. En voici le décompte:

- passent de *Commemoratio* (missel) à *III lectiones* (Ordinaire): Maur (15.I) et Remi (1.X);
- passe de *III lectiones* à *IX lectiones*: Gervais et Protais (19.II);
- passent de *IX lectiones* à *semiduplex*: Vincent (22.I), Conversion de saint Paul (25.I), Matthieu (24.II), Jean Porte Latine (6.V), Barnabé (11.VI), Paul (30.VI), Marie-Madeleine (22.VII), Jacques apôtre (25.VII), Laurent (10.VIII), Barthélemy

¹³ Sur la liturgie dominicaine primitive, on consultera avec intérêt les deux articles suivants: celui de P. Gleeson, cité à la n. 11, et qui occupe les pages 81 à 135 du t. XLII de l’*Archivum*, et, dans le même périodique, celui du P. A. DIRKS, *De tribus manuscriptis primaevae liturgica dominicanae*, dans le t. XLIX (1979), p. 24-25.

- (24.VIII), Luc évangéliste (18.X), Simon et Jude (28.X), Martin (11.XI), Nicolas (6.XII) et Thomas apôtre (21.XII);
- passent de *IX lectiones* à *Totum duplex*: Etienne premier martyr (26.XII) et Jean évangéliste (27.XII);
 - passe de *Duplex* à *Totum duplex*: Translation de saint Dominique (24.V).

On le voit, cette très intéressante et très importante constatation situe notre missel avant la date de 1256, ce qui est encore confirmé, si besoin était, par l'examen des chants de la messe de saint Dominique (5.VIII). Cette messe (fol. 162 v^o) est empruntée en partie au commun des confesseurs non pontifes, dans le missel comme dans l'Ordinaire, sauf sur un point, à savoir le verset alléluiaque. Dans le missel figure le texte du commun, alors que l'Ordinaire innove en lui substituant la pièce propre *Pie Pater*, créée pour la circonstance. J'ajoute que, en cet endroit du missel, la pièce du commun a été grattée et surchargée par le nouveau texte. Autre indice: on trouve dans le calendrier six mentions qui ont été éliminées du calendrier officiel du prototype, à savoir sainte Sothère (10.II), saint Nicomède (1.VI), la translation de saint Martin (4.VII), les vigiles des apôtres saint Jacques (24.VII) et saint Barthélemy (23.VIII), et enfin saint Vaast (1.X), et le même archaïsme se retrouve dans le sanctoral, où, à la date du 3 mai, on voit figurer d'abord la fête des saints martyrs Alexandre, Event et Théodule, et ensuite seulement celle de l'Invention de la sainte Croix, ordre qui a été inversé dans l'Ordinaire. Pour en finir, je ferai deux remarques: d'une part, *L'Anniversarium familiarium et beneficiorum ordinis nostri*, commémoration spécifiquement dominicaine, se trouve dans le missel à la date du 10 septembre, date qui a été ramenée au 5 du même mois par le prototype; et, de l'autre, je note l'absence de la fête parisienne de la Sainte-Couronne d'épines (*corona Domini*), fête introduite par l'Ordinaire.

Peut-on préciser davantage et cerner d'encore plus près la datation du missel? Oui, si l'on met en relation les indications du calendrier avec les décisions liturgiques des Chapitres généraux antérieurs à 1256¹⁴. Le Chapitre de 1243 promulgua pour tout

¹⁴ Le tableau des décisions prises entre 1239 et 1408, concernant la liturgie, a été dressé par V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I., Paris-Mâcon 1937, p. C-Cl.

l'Ordre la fête de sainte Elisabeth (19.XI), et éleva celle de Onze Mille Vierges (21.X) au rang de *IX lectiones*. Or la première n'existe pas dans le calendrier du missel et la seconde n'y figure que comme *commemoratio*. Mieux encore, le Chapitre de 1239 éleva la fête de saint Vincent (22.I) au rang de *semiduplex*, alors que dans le calendrier du missel elle n'a que le rang de *IX lectiones*. La conclusion est claire. Si notre codex n'est pas forcément antérieur à 1239, vu la lenteur des communications de l'époque, il ne doit guère dépasser la date de 1240, et il apparaît ainsi comme le plus ancien missel dominicain parvenu jusqu'à nous¹⁵.

Le manuscrit porte les traces d'un très long usage. Le parchemin est fatigué et fortement jauni, sans avoir pour autant perdu sa souplesse originelle. Au calendrier, on note des additions effectuées en fonction des décisions liturgiques successives des Chapitres généraux: saint Pierre de Vérone en 1254 (29.IV), saint Edouard le Confesseur en 1270 (13.X), sainte Marthe en 1277 (29.VII), saint Wenceslas de Bohême en 1298 (28.IX), saint Louis, roi de France en 1301 (25.VIII), la Fête-Dieu en 1323 (jeudi après le dimanche de la Sainte-Trinité) et enfin saint Thomas d'Aquin en 1326 (7.III). D'autres Chapitres généraux, dans les XIV^e et XV^e siècles, ont procédé à l'élévation du degré de certaines fêtes, et l'on en retrouve la trace dans le calendrier par des surcharges successives. C'est le cas des saints Vincent (22.I), Mathias (24.II), Grégoire (12.III), Benoît (25.III), Ambroise (4.IV), Marc (25.IV), Philippe et Jacques (1.V), Barnabé (11.VI), Jean-Baptiste (24.VI), Marie-Madeleine (22.VII), Barthélemy (24.VIII), Matthieu (21.IX), Luc (18.X.), Simon et Jude (28.X), André (30.XI) et Nicolas (6.XII).

¹⁵ Une intéressante confirmation supplémentaire ressort de l'examen de la notation musicale du codex. On trouve, en effet, aux fol. 94-97, une série de préfaces notées en neumes du XIII^e siècle, au sujet desquelles j'ai demandé l'avis compétent de M. Michel Huglo, du CNRS de Paris. Cet aimable ami m'a répondu ce qui suit: «La notation à petits carrés légèrement inclinés, et non absolument verticaux, avec un petit lâcher de plume, n'est pas «parisienne», ni même «française». L'absence de guidon en fin de ligne (imposé en 1256), comme l'absence de doubles barres à l'intonation, confirme votre datation.» (Lettre du 14 mai 81.) Je rappelle que les fol. 90-93, contenant le texte noté d'autres préfaces, est une addition du XIV^e siècle, sans intérêt musical spécial.

Tout à fait dans le même sens, on constate, dans le corps du volume, qu'un certain nombre de rubriques ont été biffées à l'encre noire et remplacées, dans les marges, par de nouveaux textes. C'est le cas, par exemple, pour les fol. 83 v^o, 84 r^o, 91 r^o, 92 v^o, 111 r^o, 111 v^o, 117 r^o et 145 r^o. Dans un cas précis est mentionné l'*Ordo fratrum* (fol. 117 r^o), qui n'est autre que le prototype de 1256. Et enfin, il convient de signaler une addition intéressante, toujours dans le corps du manuscrit, à savoir l'insertion du formulaire de messe intitulé *Pro pace terre sancte* (fol. 99 v^o), promulgué par le pape Jean XXII, au début du XIV^e siècle, pour la récupération de la Terre sainte, perdue par les Croisés en 1291.

Tout ce qui précède se rapporte à la datation du codex. Il faut maintenant, pour terminer, parler de sa localisation, et, dans ce domaine, la première chose qui saute aux yeux lorsqu'on étudie très attentivement ce missel dominicain, c'est la différence de situation hiérarchique de sainte Marie-Madeleine (22.VII) et de saint Nicolas (6.XII) dans les deux endroits du volume où ils sont mentionnés, à savoir le calendrier et le sanctoral. Dans le premier, le calendrier, ces deux fêtes sont connotées *IX lectiones*, c'est-à-dire qu'elles ne sont qu'à l'antépénultième rang dans l'échelle des valeurs. Dans le second, le sanctoral — qui n'indique jamais le rang des célébrations — on constate avec surprise que, dans les titres des messes de ces personnages, ces deux fêtes sont, fait unique, connotées au rang des fêtes les plus solennelles: *In festivitate sancte Marie Magdalene* (fol. 160 v^o), et *In festivitate sancti Nicolai* (fol. 141 r^o). Cela signifie clairement que le couvent dominicain pour lequel le volume a été copié honorait d'un culte très spécial la pécheresse de l'Evangile et le célèbre évêque de Myre, mais cela n'indique pas pour autant où il se trouvait situé.

Pour le savoir, il faut interroger le fragment de charte qui forme le feuillet de garde terminal du missel. C'est un document daté de 1452, qui mentionne expressément la commune d'Estavayer. Or, dans cette petite cité, il n'y avait qu'une maison appartenant à l'Ordre des Prêcheurs: c'était le couvent des moniales dominicaines de Lausanne, qui, on l'a vu plus haut, avait émigré au bord du lac de Neuchâtel en 1316. Cette très importante constatation situe immédiatement notre missel au couvent des dominicains de Lausanne, lequel était dédié à sainte Marie-Madeleine et dans

l'église duquel il y avait une chapelle sous le vocable de saint Nicolas. Il faut même souligner que cette dernière mention, datée donc des années 1240, permet d'affirmer l'existence de ladite chapelle, ou au moins d'un autel dédié à saint Nicolas à cette lointaine époque, alors que le premier document d'archives concernant le couvent de Lausanne, et qui en fait mention, n'est daté que de 1435. Précieux témoignage des vieux livres liturgiques ! Tout ce qui précède permet de conclure avec assurance que ces révérends pères, ayant adopté le missel officiel établi en conformité avec le prototype de 1256, ont eu l'heureuse idée de donner leur vieux missel à leurs consœurs d'En Chissiez, et cela très probablement pour leur éviter les frais de l'achat d'un livre semblable pour leur chapelle, pensant sans doute *in petto* à l'adage de droit liturgique : *officium pro officio*. Ces religieuses, quittant Lausanne pour Estavayer avec armes et bagages, emportèrent tout naturellement avec elles ce monument de la sollicitude de leurs confrères pour continuer à s'en servir à l'autel.

A l'intérieur du premier plat de la reliure, on lit une note apposée dans les temps contemporains par l'un des derniers propriétaires du livre, indiquant qu'il provient de l'église paroissiale Saint-Laurent d'Estavayer. On pourrait être surpris qu'un missel dominicain ait été en usage dans une paroisse séculière du diocèse de Lausanne, mais, outre le fait qu'à cette époque on était fort peu regardant sur ce genre de chose et qu'un missel dominicain valait bien un missel lausannois, l'examen du volume montre que l'auteur de cette note ne l'a pas inventée : le calendrier en apporte la preuve quasi évidente. Jamais, en effet, les livres liturgiques d'un ordre religieux ne signalent, dans leur calendrier, la dédicace de la cathédrale d'un diocèse quel qu'il soit. Or, dans le calendrier de notre missel, à la date du 20 octobre, on lit, en cursive, du XV^e siècle, la mention suivante : *Dedicatio ecclesie Lausanensis*. C'est la preuve évidente que le volume avait quitté le couvent des moniales dominicaines pour trouver sa place à la paroisse voisine, où il dut être utilisé sans la moindre difficulté : *officium pro officio*. Ce passage à une église séculière et diocésaine entraîna, toujours au calendrier, certaines autres additions de mains différentes, des XV^e et XVI^e siècles. Il s'agit des saints Gingolphe (11.V), Claude (*Claudius!*, 6.VI), Ferréol et Ferjeux (19.VI) et Gall (16.X). Les trois premières mentions appartiennent aux diocèses circonvoisins,

respectivement de Langres, de Lyon et de Besançon, et on les retrouve, également à titre d'addition, dans le calendrier d'un missel de Lausanne, copié vers l'an 1200¹⁶. Ils sont entérinés dans le calendrier des missels imprimés de Lausanne de 1493, 1505 et 1522¹⁷. Quant à saint Gall, il figure obligatoirement dans les livres liturgiques des diocèses suisses: Genève, Lausanne, Sion, Coire et Constance. De plus, au cas où une preuve supplémentaire serait demandée, je la trouverais immédiatement dans l'addition, du même XV^e siècle et contemporaine de celle de la dédicace, de la formule *Perceptio corporis tui*, qui est une prière préparatoire à la communion. Cette formule, qui n'existe pas dans le rite dominicain, existe au contraire dans le rite lausannois. Son adjonction à notre missel confirme donc, *et amplius*, son passage à l'église paroissiale d'Estavayer. L'histoire de notre missel est donc parfaitement claire. Copié pour les dominicains de la Madeleine de Lausanne, il fut donné par eux aux moniales dominicaines d'En Chissiez, il les accompagna dans leur transfert à Estavayer, et il échoua finalement à la paroisse Saint-Laurent de cette ville, avant d'entrer dans une bibliothèque privée d'où il vient très heureusement de sortir pour trouver son repos au Musée historique de l'Ancien Evêché, à Lausanne.

¹⁶ Il s'agit du Ms. 5126 de la Bibliothèque Municipale de Lyon. Il a été décrit par V. LEROQUAIS, *Le sacramentaire et missel manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. II, Paris-Mâcon 1924, p. 4-6.

¹⁷ Sauf saint Gingolphe.